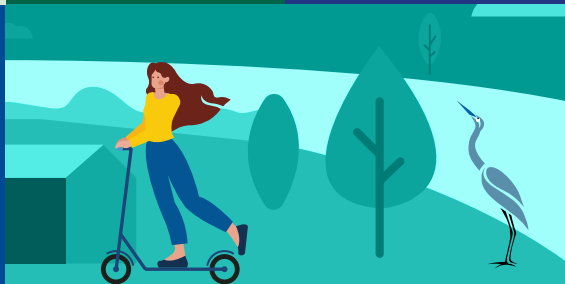




PLAN CLIMAT

AIR ENERGIE

du Pays de Valois



TERRITOIRE ENGAGÉ AUJOUR'HUI ET POUR DEMAIN !

ÉDITO

Chers Valoisiennes, chers Valoisiens

Notre Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), voté en février 2022, dresse le constat du territoire en matière de consommations énergétiques, de bilan carbone et fixe les objectifs pour être plus vertueux à horizon 2050.

Cet horizon assez lointain ne signifie pas pour autant que rien ne sera fait à court terme, bien au contraire.

Ensemble, élus et techniciens ont travaillé sur la mise en œuvre d'actions concrètes qui sont d'ores et déjà engagées. En effet, il est de notre responsabilité collective, élus et habitant du Pays de Valois, d'agir pour diminuer notre impact sur l'environnement. Nous avons par exemple pour objectifs d'améliorer les performances énergétiques de nos bâtiments communautaires et communaux, d'assurer la qualité de notre ressource en eau et de nos rivières, de développer les mobilités durables ou encore de protéger la biodiversité (lutte contre les nuisibles).

Il est essentiel que chacun d'entre nous s'engage dans cette démarche.

C'est pour cela que la communauté de communes se mobilisera au plus près des acteurs du territoire afin d'échanger et d'apporter des informations sur les différentes thématiques présentées dans ce livret.

Le territoire de demain se préserve dès aujourd'hui !

Bonne lecture

Didier Doucet

Président de la Communauté
de Communes du Pays de Valois



LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL, EN QUELQUES MOTS...



C'EST QUOI ?

Le 1^{er} PCAET de la Communauté de Communes du Pays de Valois a été validé le 24 février 2022. C'est un document réglementaire inscrit dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte, du 17 août 2015 (loi TECV). Ce document de planification est établi pour 6 ans avec une évaluation à mi-parcours.

LES OBJECTIFS



Réduire les consommations d'énergie



Accroître la production d'énergies renouvelables



Diminuer les émissions de gaz à effets de serre



Augmenter la séquestration carbone tout en luttant contre la pollution de l'air

LES MOYENS

- **Concertation** auprès des habitants, élus et partenaires
- **Partage** d'informations
- Réalisation d'un **diagnostic**
- Élaboration d'une **stratégie**
- Définition d'**objectifs** ambitieux et réalistes
- Mise en place d'un **plan d'actions**
- Avoir une **approche transversale et multi partenarial**
- Processus de **suivi et d'évaluation**

LE BUT

Lutter contre le réchauffement climatique et s'adapter à ses effets inéluctables

L'élaboration du PCAET

2017

LANCEMENT
En septembre

2018

DIAQNOSTICS
Juin : restitution
Oct. : éléments pour les conseils municipaux

2019

STRATÉGIE & PLAN D' ACTIONS

Avril : séminaire des élus
Juin : présentation de la stratégie
Sept. : validation
Oct. : ateliers
Nov. : réunion publique
Déc. : présentation du plan d'actions
Mise en attente en vue des élections municipales

2020

PLAN D' ACTIONS

Mobilisation des nouveaux élus
À partir d'octobre : travail des élus sur le plan d'actions

2021

ARRÊT DU PROJET

25 février : validation du plan d'actions et du projet de PCAET par le Conseil Communautaire

2022

APPROBATION DU PCAET

Le 24 février

LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

L'énergie

LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

→ En 2015 : 1 366 GWh/an

→ À l'horizon 2050 :

Consommation envisagée de 716 GWh/an,
soit une baisse de 48 %.



LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE



→ En 2015 : 6,9 GWh/an,
soit 0,5% de la consommation

Depuis 2015, 5 méthaniseurs ont été construits portant ainsi la production totale du territoire à 150 GWh/an.

Potentiel de production : 103 % des consommations d'énergie actuelles du territoire et 196% des consommations vision 2050.

→ À l'horizon 2050 :

Production de 1 405GWh/an, soit **196%**
de la consommation.

Objectif : développement du solaire photovoltaïque, de la géothermie et maîtrise de la méthanisation.

Les émissions de CO₂ gaz à effet de serre

→ 2015 : 294 kt CO₂ → 2050 : 106 kt CO₂

Les 3 secteurs les + consommateurs



1

Transports
routiers



2

Habitat



3

Agriculture

IMPACTS MÉTÉOROLOGIQUE

Température moyenne

→ 1976-2005 : 10,3°C

→ 2021-2050 : 11,4°C

→ À l'horizon 2071-2100 : 14,4°C

ce qui se traduira par 105 jours de vagues de chaleur en 2100 contre 11 en 2005 et 126 jours de pluie contre 112 jours en 2050



La séquestration du carbone

Les sols permettent de stocker du carbone, selon l'utilisation en surface.

LA SÉQUESTRATION ANNUELLE DE CARBONE



Les terres arables occupent :

→ **69%** de la surface du territoire (42 430 ha)



Les prairies :

→ **2%** (1 460 ha)



Les forêts :

→ **22%** (13 401 ha)

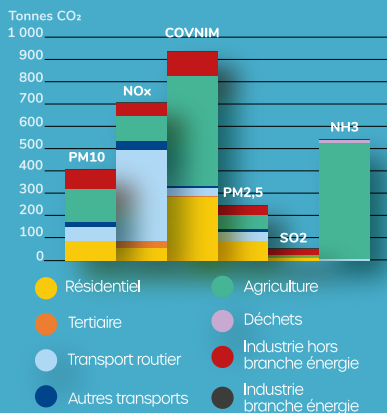
Ces surfaces permettent de stocker **52 835 tonnes de CO2** chaque année, soit **18% des émissions totales du territoire**.

OBJECTIF DU TERRITOIRE

En suivant les tendances et projections nationales, et en particulier l'augmentation de prélèvements dans les forêts, le territoire pourra stocker **34% des émissions en 2030** et **29% en 2050**, sur la base de la réduction des émissions.

Les émissions de polluants atmosphériques

DIAGNOSTIC

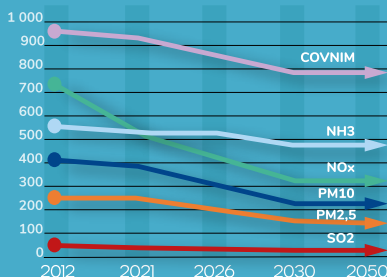


Émissions par polluant et par secteur (en kg)

OBJECTIFS DU TERRITOIRE

→ Priorités sur les émissions de NOx et de particules fines

→ Réductions basées sur le PREPA



Objectifs de réduction des émissions de polluant (en T)

LA STRATÉGIE À 2050

**Engager
le territoire
dans la transition
énergétique :
« 100 % énergie
renouvelable »**

**Favoriser
un aménagement
du territoire
durable**

**Renforcer
les connexions
du territoire
et ses services
de proximité**

La stratégie du Pays de Valois tend vers les objectifs suivants :

→ Réduction de la consommation d'énergie des secteurs résidentiels et économiques

→ Réduction de la part des énergies fossiles, hors gaz

→ Augmentation de la part des énergies renouvelables de 0,5% à 36 % en 2030

→ Augmentation de la séquestration du carbone sur le territoire

→ Adaptation du territoire aux effets du changement climatique

→ Réduction de la consommation d'énergie du secteur des transports, réduction de la part des énergies fossiles

→ Réduction des émissions de polluants atmosphériques



LE PLAN D' ACTIONS

Territoire « 100 % énergie renouvelable »

- Réduire les consommations du résidentiel et du secteur économique
- Décarboner les consommations
- Produire et exporter des énergies renouvelables

Aménagement du territoire durable

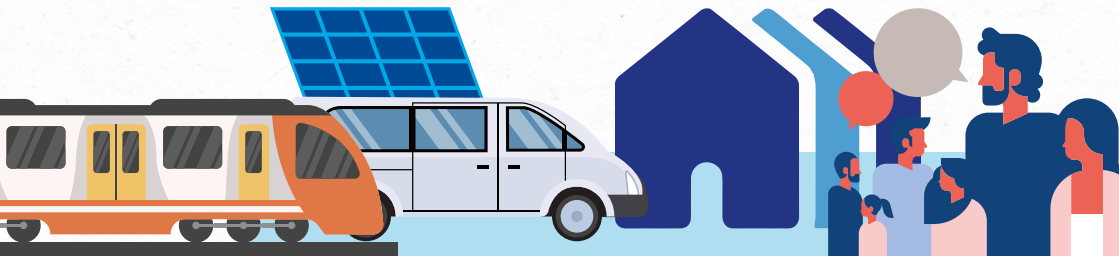
- Conserver le patrimoine naturel du territoire
- S'appuyer sur le secteur agricole
- Adapter le territoire aux effets du changement climatique

Territoire connecté

- Proposer des alternatives décarbonées
- Développer l'offre de services de proximité et l'accès au numérique
- Impulser une dynamique de coopération

Actions prioritaires

- Accompagner les particuliers dans la rénovation et la construction exemplaires
- Sensibiliser le grand public aux enjeux de la transition écologique
- Réduire la production des déchets et faciliter leurs valorisations
- Développer le photovoltaïque
- Permettre un développement contrôlé de la méthanisation
- Préserver la biodiversité
- Mettre en œuvre des règles d'urbanisme durable
- Améliorer la gestion des eaux de pluie
- Agir sur la mobilité des habitants et des salariés du territoire
- Mettre en place un comité de suivi du PCAET
- Être une collectivité exemplaire





La Passerelle - 62, rue de Soissons
60800 Crépy-en-Valois

03 44 88 05 09

info@cc-paysdevalois.fr

+ d'infos sur
www.cc-paysdevalois.fr

